

à régler ses propres difficultés, mais la zone européenne de libre-échange, qui, espérait-on, aurait découlé du Marché commun, ne fait pas de bien grands progrès.

Mais, comme l'a signalé le ministre dans son exposé, les pays d'Europe qui sont en dehors du marché commun songent maintenant à former un autre marché commun européen. Au cours des pourparlers qui se sont tenus ces dernières semaines,—ils ont eu lieu à Stockholm, je crois,—on a appuyé fortement l'idée de créer cette autre zone européenne, qui comprendrait le Royaume-Uni si le Marché commun actuel ne pouvait être amplifié de façon à constituer une zone de libre-échange. Si cela se produit, quelle sera la situation du Royaume-Uni dans ce marché vis-à-vis de ses relations commerciales au sein du Commonwealth?

Pourtant, le ministre est peut-être au courant de cet état de choses après avoir lu, tout comme moi, des hebdomadaires britanniques tels l'*Economist* et le *Times*. Les hauts fonctionnaires du gouvernement britannique consentent maintenant à envisager la situation du Royaume-Uni dans un tel organisme européen et les conséquences qui en découleraient au point de vue de ses engagements commerciaux au sein du Commonwealth. Par conséquent, il ne s'agit pas seulement d'une question économique, mais d'une question qui revêt une importance politique considérable. Si ce mouvement européen s'étend, s'il prend de l'ampleur dans la bonne direction par la suppression des obstacles commerciaux qui s'opposent à ceux qui ne participent pas à ce régime, certes il n'est pas trop tôt pour le gouvernement canadien de prendre les devants en cherchant à élaborer des dispositions permettant aux États-Unis et au Canada de participer à cette évolution.

Il y a le Marché commun européen. On y discute maintenant d'un second marché commun qui pourrait se joindre à l'autre dans une zone européenne de libre-échange. Le moment est venu d'élargir le cadre de la discussion de ces accords en leur donnant au moins une base atlantique. Et si, comme on nous le dit si souvent ces jours-ci, le véritable problème qui surgira sur notre route dans nos relations avec les pays sis derrière le rideau de fer, le bloc sino-soviétique, sera d'ordre économique plus que politique, si le danger qui plane sur nous est d'ordre économique autant que politique alors pour des raisons politiques et économiques, il devient de la première importance d'intégrer la notion de l'Europe dans la région de l'Atlantique.

J'aimerais évoquer d'autres points découlant de la déclaration du ministre, mais

comme il est presque six heures, je réserverai mes observations sur ce sujet pour une étape ultérieure du débat.

M. le président suppléant: Disons-nous qu'il est six heures?

L'hon. M. Pearson: Non.

M. McIlraith: Monsieur le président, par une de ces malheureuses coïncidences contre lesquelles nous ne pouvons rien, il se trouve que le comité qui étudie les rapports sur la Commission du blé et la Commission des grains se disposait à siéger au moment même où le comité plénier aborde l'étude de ces crédits. Cela veut dire un double fardeau pour les députés qui voudraient être aux deux endroits en même temps. J'ose espérer qu'une autre année, il sera possible d'établir un calendrier un peu plus commode des séances de comités et du comité plénier sur les crédits de façon à éviter pareille situation. Je sais quelles difficultés on a eues cette année à préciser ces détails, aussi je ne m'oppose pas à ce que le comité de l'agriculture siège aujourd'hui pendant l'examen des présents crédits.

Le sujet du commerce est si vaste qu'il se prête à bien des observations de caractère général, mais si j'essayais de m'en tenir à une ou deux questions de principes sur lesquelles nous voudrions obtenir des éclaircissements maintenant, c'est-à-dire lors de l'examen du premier crédit du ministère, je crois que cette façon de procéder serait plus ordonnée.

J'aimerais que le ministre parle davantage du commerce avec les Antilles. J'aimerais qu'il fournisse de plus amples détails sur l'évolution des relations commerciales avec la région des Antilles depuis que le comité a étudié ses prévisions budgétaires il y a un an. J'aimerais notamment que le ministre précise notre position sur ce marché par rapport aux autres pays. Dans la création de la Fédération et l'expansion économique de cette région dont nous espérons le maintien et l'accélération, le Canada risque, je le crains, de ne pas garder sa position relativement aux autres pays. Il risque de ne pas exploiter à fond le potentiel commercial de cette région.

Le commerce dans cette région est particulièrement important pour le Canada. Il l'est plus qu'on ne saurait le marquer en termes comptables, à cause de la nature des produits que nous échangeons. En effet, les produits que nous en importons semblent compléter les nôtres plus que ceux de la plupart des régions commerciales.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)